

ECOS Sud

Comité : Evaluation-orientation de la Coopération Scientifique
(Argentine - Chili - Uruguay)



Villetaneuse, le 06 avril 2023

Madame, Monsieur
Direction des Relations Internationales

Objet : Coopération scientifique et universitaire avec le Chili : appel à projets 2023

Le Comité **ECOS-Sud**, instrument du Ministère des Affaires étrangères et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation pour développer la coopération scientifique et universitaire avec certains pays de l'Amérique hispanophone, émet aujourd'hui un appel à projets des actions de recherche bilatérales avec le Chili.

Au cas où des unités de votre établissement seraient intéressées, je vous invite à soumettre les projets correspondants :

- Du 06 avril au 18 mai 2023, pour les projets de coopération bilatérale avec le Chili :

Pour la première fois, le dépôt des projets se fera en ligne sur une plateforme :

<https://paris13.moveonfr.com/form/63f2af64816bec01974cb49b/fra>.

Le porteur du projet français devra y déposer sa version, ainsi que l'ensemble des documents annexes. La page de l'aval institutionnel (avec l'avis et les 3 signatures) sous votre paraphe et avec votre avis, devra être déposée sur la plateforme avec le projet ou envoyée par voie électronique à l'adresse ecos.sud@univ-paris13.fr.

Le porteur du projet chilien devra soumettre sa version auprès de l'ANID.

Les projets de recherche bilatéraux doivent porter sur des activités de recherche en commun pouvant inclure un volet formation. Le partenaire devra être clairement identifié et sera lui-même tenu de soumettre dans les mêmes délais un projet identique auprès de notre partenaire institutionnel (ANID pour le Chili), selon des modalités définies dans l'appel à projets que cet organisme émet simultanément de son côté. Tous les projets feront l'objet d'une expertise scientifique menée parallèlement dans le pays partenaire, avant décision conjointe. Les résultats seront notifiés aux responsables de projets. Les projets retenus sont destinés à bénéficier d'un soutien des deux parties pour une durée de trois ans.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser la présente lettre dans votre établissement.

Frédéric JAISSER
Président du comité ECOS Sud

¹ Ou de tout responsable dûment mandaté par vous.